

CINETISMES n°3

Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des
langues nationales

Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national
languages

Coordination/Editors

Harouna Dior
Oumarou EL-Farouk Hamza
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

Choix des langues, langues choisies
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des langues nationales

Choice of languages, chosen tongues
Advocacy for the sustainable development of national languages

(VOLUME 1, N°3, 2024)



Coordination / Editors

Harouna Dior

Oumarou El-Farouk Hamza

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

Administration de *Cinétismes*

Executives Staff of the Journal

Directeur de publication

Dr (MC) Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire)

Rédactrice en chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	(Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte)
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	(Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie)
Dr (MC-HDR) Medjo Solange	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Manifi Maxime	(École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Mbarga François	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr Dior Harouna	(Université Cheikh Anta Diop-Dakar, Sénégal)
Dr Ngouloure Jean-Pierre	(Université Lyon 3/Toulouse, France)
Dr Ngodji Léopold	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
PLEG/Doct. Oumarou El-Farouk Hamza	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
M. Bradley Reike	(Université de Québec à Rimouski-Canada/UCAC)

Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Atenga Thomas	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Boutisane Outhman	(Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc)
Pr Diki-Kidiri Marcel	(Académie Africaine des Langues/ACALAN, France)
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Ewane Christiane Félicité	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Fandio Ndawouo Martine	(Université de Buea, Cameroun)
Pr Fotsing Mangoua Robert	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Gbaguidi Koffi Julien	(Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Pr Lemos Lindenberg Carolina	(Universidade Federal do Ceará-Brésil)
Pr Loum Daouda	(Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)
Pr Mondoue Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Monneret Philippe	(Sorbonne Université Lettres-Paris, France)
Pr Moupou Moïse	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Mpoche Kizitus	(Cambridge-UK/Université de Douala, Cameroun)
Pr Noumssi Gérard Marie	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Pali Tchaa	(Université de Kara, Togo)
Pr Tandia Mouaffou J-J. Rousseau	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Tonye Alphonse Joseph	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)

Comité de lecture

Dr (MC) Azérad Hugues	(Universités de Cambridge et Magdalene College, UK)
Dr (MC) Balga Jean Paul	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Ekorong Alain	(Universités Oregon-USA/ Douala, Cameroun)
Dr (MC) Essiene Jean-Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC-HDR) Fingoue Claude B.	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Fofack Erick Wilson	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (MC) Guemdjom Candice	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
Dr (MC) Kemayou Louis Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Kone Drissa	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Kra Kouakou Appoh Enoc	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Lucas de Valeria	(Université de Limoges, France)
Dr (MC) Mougande Ibrahim Aliloulay	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Mountap-Beme Yaya	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Njoh Kome Ferdinand	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Vessah Ngou Donald	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Razamany Guy	(Université de Mahajanga, Madagascar)
Dr (MC) Tami Yoba Guy Francis	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Tape Jean-Martial	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Tsofack Jean Benoît	(Université de Dschang/Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Abesso Zambo Edgard	(École normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Assipolo Laurain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Atangana Marie Renée	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Boayenak Bayo Alain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Bouelet Gérard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Djob Likana Édouard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Eloundou Mvondo Charles S.	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Hassimi Sambo	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Kamsu Amos	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Lobhe Bilebel Noé Serge	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Maah Rodolphe Prosper	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Ndongue Epangue Thimothée	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nkouandou Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nsangou Moustapha Moncher	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Sobseh Yenkong Emmanuel	(Université de Bamenda, Cameroun)
Dr (CC) Tchanga Roméo Damase Joël	(Université de Douala, Cameroun)

Présentation du numéro

Foreword

La revue *Cinétismes* (ISSN-L2791-2973/E-ISSN-2791-2981) est une revue internationale et pluridisciplinaire en accès libre dont les articles sont téléchargeables gratuitement sur son site web à l'adresse : <https://www.revue-cinetismes.com/>.

Sa vocation est de rapporter des publications originales sur le langage en rapport avec les domaines des humanités, qu'elles couvrent les lettres, les sciences humaines ou sociales, du moins une partie, ou qu'elles soient numériques. Bilingue, elle accepte des contributions d'expression anglaise et française. Bi-semestrielle, elle paraît deux fois par an, en février et en septembre, avec la possibilité d'avoir éventuellement des numéros spéciaux ou thématiques.

Le cinétisme est un concept de psychomécanique du langage, qui selon Gustave Guillaume procède d'un dynamisme de création naturellement présent dans l'esprit humain, lequel détermine sa capacité à concevoir des images plus ou moins achevées des faits de langage. Le cinétisme nous introduit ainsi par exemple à la connaissance profonde d'un objet, cet objet fut-il le temps.

Par le pluriel, *Cinétismes*, nous en ouvrons le champ des possibles, avec pour idéal de créer des ponts : 1. sur le plan disciplinaire entre les sciences du langage avec d'autres sciences connexes ; 2. sur le plan de la coopération Sud-Sud, entre les chercheurs du continent africain entre eux et entre eux avec ceux hors du continent dans le cadre d'une coopération Nord-Sud gagnant-gagnant; et 3. sur le plan du développement durable, pour donner une tribune d'expression, d'expérimentation et de visibilisation des travaux scientifiques originaux et leurs résultats sur le Continent ou ailleurs, qu'il s'agisse d'autrices et d'auteurs confirmé.e.s ou de chercheuses et chercheurs débutant. *Cinétismes* rime donc avec émulation, mise en application, diffusion de la recherche et des savoirs locaux et coopération équilatérale. Les cinétismes matérialisent des trajectoires plurielles, scientifiques, humaines, de pensées.

L'organisation interne de la revue permet de satisfaire les normes du *peer- review* (évaluation par les pairs), ce qui lui permet de prétendre à un classement international. La revue est dotée de trois (03) instances :

1. le *Comité de Rédaction* qui définit la ligne éditoriale rassemble les compétences à la fois scientifiques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la revue et à l'application de la politique éditoriale, des règles de sélection et du rythme de publication. Il définit les sommaires, assure l'équilibre thématique de la revue, programme les numéros spéciaux thématiques.

2. Le *Secrétariat technique de rédaction* est directement rattaché au *Comité de Rédaction* et intégré à la communauté scientifique : il réceptionne et enregistre les contributions, organise les réunions des membres de la rédaction, assure les tâches matérielles de circulation des manuscrits pour les expertises, entretient les relations avec les auteurs, prépare les textes, vérifie les bibliographies, suit les étapes de fabrication, relit et corrige ;
3. le *Comité de Lecture* constitué en instance ou en permanence en fonction des thématiques traitées est composé d'universitaires et de chercheurs, d'experts multidisciplinaires intervenant comme lecteurs invités pour évaluer les articles avant publication. Accepté pour publication en l'état, accepté pour publication après révisions mineures, accepté pour publication après modifications majeures (y compris refonte du texte), refusé pour publication sont autant d'avis que peut émettre un expert, spécialiste reconnu d'un champ, après lecture critique d'un manuscrit. La nouveauté des résultats, l'intérêt de l'hypothèse, la qualité de la démonstration, la force de l'appareil critique, la clarté des illustrations sont autant de critères d'évaluation en faveur d'une publication. Comme pour toutes les revues à *Comité de Lecture* deux expertises par manuscrit, voire une troisième en cas d'avis contradictoire, souvent assuré anonymement, sont requises ;
4. le *Comité scientifique* est constitué d'experts reconnus au-delà de la caution scientifique qu'ils apportent à la discipline.

Revue pluridisciplinaire sur le langage

Ce troisième numéro spécial thématique s'organise autour de deux dossiers : un dossier réservé aux articles thématiques et un autre réservé aux articles hors thèmes (varia). Pour les dossiers d'articles, 08 contributions ont été retenues dont à 05 papiers thématiques et 04 hors thèmes. Parmi ces auteurs, on peut lire des jeunes plumes expertes, celles de deux doctorants à l'instance, ou encore des contributions, par ailleurs, qui sont le fruit des recherches d'auteurs confirmés.

Commençons par le dossier thématique.

- (1) **Tremblay Christian**, *Pour un cadre européen commun de référence pour les langues africaines*, invite la communauté scientifique africaine, prioritairement, à s'inspirer du Cadre européen commun de référence pour les langues au profit des langues nationales. De son avis, ce système, permettant la comparaison des compétences linguistiques entre individus relevant de différents systèmes éducatifs, pourrait aider à organiser d'enseignement des langues nationales selon une progression universellement lisible ; une telle organisation pourrait faciliter l'implémentation des systèmes de certification, et

ainsi favoriser les échanges d'élèves et d'étudiants, voire même enfin servir de base au recrutement par les multinationales/entreprises.

- (2) **Sall Moussa**, dans une seconde contribution (*Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale-Français du Sénégal*), propose un cadre d'analyse de la politique linguistique d'enseignement bilingue à l'école élémentaire au Sénégal. Il convoque prioritairement la notion d'acceptabilité comme dimension principale du cadre proposé. De l'avis de l'auteur, cette perspective peut être productive dans la mesure où l'acceptabilité de la politique linguistique d'enseignement bilingue est fonction des jugements des acteurs du système éducatif sur les caractéristiques intrinsèques de cette politique ainsi que des conditions de mise en œuvre.
- (3) **Mandou Ayiwouo Faty-Myriam** (*Représentation des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)*) met en lumière les expériences amères de la migration de la discrimination linguistique en milieu de travail à la faveur du contexte de la crise dite « anglophone » (2016) au Cameroun. L'autrice s'intéresse notamment à la situation critique des personnels anglophones sur lesquels elle met l'accent, en une approche sociale du bilinguisme au bout de laquelle elle relève les responsabilités et propose des alternatives.
- (4) **Sall Moussa**, dans sa contribution intitulée *Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue*, fixant ainsi le terme des contributions thématiques, pose la problématique de l'acquisition de la langue seconde (le français) par la langue première de l'apprenant (le saafi-saafi). Aussi, il analyse les opinions de ces maîtres par rapport à la langue d'enseignement de préférence, à l'utilisation des langues nationales à l'école élémentaire et à l'impact du bilinguisme Français- Langue nationale sur le niveau des élèves en français.
- (5) **Esther Amiemenomoh Michael** et **Attah Andrew Illah** s'intéressent à la langue Edo (ISO-639 bin), une langue nigériane minoritaire de statut et peu étudiée en recherche linguistique. À partir d'une approche descriptive, les auteurs expliquent la préfixation dans la dérivation des noms en Edo. Le Nigéria, étant un pays multilingue où les langues minoritaires sont en danger et souffrent d'une recherche et d'une promotion inadéquates, une étude morphologique de ce type apparaît cruciale pour améliorer la documentation et la préservation de cette langue.

Le dossier hors thématique ou Varia est constitué de 04 contributions.

- (6) **Fingoue Claude B.**, se basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, pour procéder à l'analyse heuristique du *Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022*. Cette étude productive le conduit à la signification de ce texte profonde, qu'il rend compte comme suit : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal est celle de se positionner déjà et légitimement comme

candidat aux prochaines présidentielles, malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

- (7) **Takam Omer**, nous ramenant à *Une analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka*, procède par une série de questionnements visant l'esthétique verbale (comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ?). Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image antagonique de deux entités : la caste des personnes influentes, gouvernants ou politiciens, et la caste du bas peuple qui entretiennent des liens ambigus.
- (8) **Njutapwoui Aboubakar Sidi** (*Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes résidant en France*) s'appuie sur le « scandale » autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun pour analyser les nouvelles modalités de participation sociopolitique des activistes de la diaspora. À partir d'une observation ethnographique, entre 2020 et 2021, il a collecté un important matériau empirique sur les pages *Facebook* et *YouTube* de deux activistes politiques résidant en France qu'il analyse et aboutit à des conclusions intéressantes de nature à faire avancer le débat sociopolitique sur la valeur fonctionnelle des cyber-activistes de la diaspora sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans leur pays d'origine.
- (9) **Abe Atangana Octave Thierry** et **Ebale Moneze Thierry Chandel** procèdent à une *Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun* à travers une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés. Cette approche a permis de mettre en évidence l'existence de conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle, lequel fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Le numéro se termine par l'argumentaire du prochain appel suivi des recommandations d'écriture aux auteurs et autrices. Ce numéro est à paraître au 1^{er} décembre 2024. Il s'intitule « **DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES. 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE** ». L'argumentaire, le profil des coordinateurs ainsi que celui du Comité de lecture sont donc accessibles à la fin de cet ouvrage. Quant au numéro Varia (hors thématique), il fait l'objet d'un appel permanent et la prochaine échéance est pour septembre 2024.

Pour toutes remarques, tous commentaires ou propositions éditoriales, n'hésitez pas à nous écrire à revuecinetismes@gmail.com.

La coordination

Sommaire

Contents

	Pages
Administration de/of <i>Cinétismes</i>	2
Présentation du numéro/Foreword.....	4
Contributions.....	9
Thematic Dossier thématique	10
Pour un cadre africain commun de référence pour les langues	
TREMBLAY Christian.....	11
Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale/Français du Sénégal	
SALL Moussa	29
Représentations du personnel sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)	
MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam	43
Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue	
SALL Moussa	59
La dérivation des noms par la préfixation en Edo (Iso-639 bin) : son emploi et sa signification	78
MICHAEL Amiemenomoh Esther, ILLAH Andrew Attah	78
Varia Dossier Hors thématique	91
Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique	
FINGOUE Claude B	92
Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka	
TAKAM Omer.....	110
Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France	
NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi.....	127
Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun	143
ABE ATANGANA Octave Thierry	143
EBALE MONEZE Thierry Chandel	143
Prochains Appels Next Calls.....	157
Version française : Du rayonnement des littératures africaines : 30 ans de création et de pensée.....	158
English Version : The global influence of African Literature: celebrating 30 years of creation and thought.....	162
Protocole de rédaction	166
Guidelines.....	168
Déjà parus / Published	170



CONTRIBUTIONS

CINETISMES

PAPERS

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language



THEMATIC DOSSIER

CINETISMES

THÉMATIQUE

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

Représentations des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)

MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam¹

Résumé

Cet article analyse la langue de travail dans l'administration publique au Cameroun, prioritairement chez le personnel anglophone. Les représentations linguistiques des fonctionnaires anglophones ont-elles évolué six ans après la Loi portant promotion des langues officielles au Cameroun, notamment en ce qui concerne le rôle des responsables ? Trois séries d'entretiens collectifs sous forme de *focus group* ont été organisées à Yaoundé, respectivement auprès de fonctionnaires anglophones natifs des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest travaillant à Yaoundé ainsi qu'auprès de non-natifs d'expression anglaise. L'objectif de l'étude est d'évaluer le degré de réussite de la politique publique corrective mise en place après la crise dite « anglophone », consubstantielle du développement des discours de haine et de l'avènement de ladite Loi à des fins correctives. Il s'agit aussi de montrer qu'une bonne maîtrise des situations plurilingues en situation de travail impacte le rendement et la performance.

Mots clés : bi-plurilinguisme – enjeux – pratiques – administration – Cameroun

Abstract

This article analyzes the working language in public administration in Cameroon, primarily among English-speaking staff. Have the linguistic representations of English-speaking civil servants evolved six years after the Law promoting official languages in Cameroon, particularly the role of those responsible? Three series of collective interviews in the form of focus groups were organized in Yaoundé, respectively with native English-speaking civil servants from the North-West and South-West regions working in Yaoundé as well as with non-native English speakers. The objective of the study is to evaluate the degree of success of the corrective public policy put in place after the so-called “Anglophone” crisis, consubstantial with the development of hate speech and the advent of the said Law for corrective purposes. It is also about showing that good mastery of multilingual situations in the workplace impacts output and performance.

Keywords: bi/plurilingualism – issues – practices – policies – Cameroon

¹ Titulaire d'un Doctorat PhD en Langue et Linguistique françaises, membre du Laboratoire de recherches en Langues et Linguistique, Université de Douala, Cameroun ; chargé de cours et enseignante permanente au Département de français et études francophones de l'Université de Douala (Cameroun). Elle s'intéresse aux questions liées à la linguistique, l'enseignement plurilingue, l'analyse du discours, l'économie des langues et accessoirement aux politiques linguistiques. Très impliquée sur le plan de la recherche et de la diffusion des travaux Sud-Sud/Nord-Sud comme rédactrice en chef de la revue numérique pluridisciplinaire sur le langage *Cinétismes* ([HTTPS : //www.revue-cinetismes.com/](https://www.revue-cinetismes.com/)), elle fait également partie du secrétariat de la revue *Akofena* (Université Félix Houphouët-Boigny). Très intéressée par le travail collaboratif, elle est l'auteure d'une vingtaine d'articles dont trois en cours de publication, et trois ouvrages coordonnés dont l'un en deux Volumes vient de paraître (février 2024). À titre indicatif : Mandou Ayiwouo F. (2024). L'autoréférence dans les nouvelles formes de médiatisation, cas de TikTok, Tonye A., Biwolé Ondoua J., Mandou Ayiwouo F., Ngodji Tcheutou L. (dir.), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regards des sciences du langage et des SICS*, Tome 1, Connaissances et Savoirs. Courriel : mandou.ayiwouo@gmail.com

Introduction

Cette réflexion autour de la pratique du bilinguisme dans l'administration publique au Cameroun s'intéresse principalement à la dimension instructionnelle du travail collaboratif. L'étude vise à actualiser les connaissances sur les représentations linguistiques des personnels d'expression anglaise ou anglophones⁷ dans le domaine de la gestion administrative au Cameroun après la *Loi n°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun*. Il s'agit de décrire et de comparer les attitudes, comportements et représentations⁸ des personnels d'expressions anglaise et française ou anglophones et francophones au sujet de la promotion des langues officielles par leur responsable administratif, afin de voir l'effet induit sur la performance/productivité. Ceci nous permet, au-delà des préjugés, de voir comment la langue de travail d'un administrateur peut devenir dominante⁹ et changer l'administration dans ses valeurs et dans son identité, mais aussi comment ces habitudes de travail peuvent devenir conflictogènes. La question est la suivante : quel est le sentiment linguistique des personnels anglophones au sujet de l'application effective par les responsables de la loi sur la promotion des langues dans leurs services aujourd'hui ? Nous formulons deux hypothèses.

- **Hypothèse 1** : la langue de travail des responsables administratifs a un impact sur la performance au travail et complique la relation d'intégration (participation aux tâches des personnels d'une langue différente) autant que la performance/productivité.
- **Hypothèse 2** : consciente ou inconsciente, confier des tâches en se basant sur la proximité linguistique/ethnique est consubstantiel à la pérennisation du discours de haine et de la contreperformance, la Loi doit être régulée par des textes d'application.

Cette approche sociale du bilinguisme officiel vise à ressortir les homogénéités sur lesquelles les participants s'appuient pour se regrouper ou pour se séparer linguistiquement ainsi que l'incidence de l'utilisation d'une langue de travail dominante sur la santé mentale et la performance au travail. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action visant à porter un regard critique sur la pratique linguistique administrative au Cameroun, après une réflexion approfondie et des observations, pour proposer des stratégies correctrices. Sont abordés tour à tour, le cadre juridique de promotion des langues officielles au Cameroun et les grandes lignes du rôle des responsables de l'administration publique selon la Loi-cadre sur les langues ; les pratiques managériales, les représentations et les attitudes des personnels et les conclusions.

1 Cadre juridique général de promotion des langues officielles au Cameroun

La particularité géographique et linguistique du Cameroun fait d'elle une Afrique en miniature, sans que l'on sache très bien d'où remonte ce qualificatif. Cette section rappelle ces particularités tout en problématisant les conséquences linguistiques de cette diversité au plan de la gestion administrative et du travail à travers les articles phares du Cadre juridique général.

⁷ Prioritairement, les francophones n'étant pas exclus.

⁸ L'idée qu'on a d'une chose.

⁹ consciemment ou inconsciemment

1.1 Le français et l'anglais comme langue officielle de l'État camerounais

La Loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la *Constitution* du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008, en son Chapitre Premier du TITRE PREMIER de l'État et de la Souveraineté édicte :

« La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur.

- Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire.
- Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales. (*Constitution*, 1972, Article (3) »

En dehors des deux langues officielles que sont le français et l'anglais, il coexiste environ 300 langues nationales. Ce choix constitutionnel fait du Cameroun une communauté au sein de laquelle est reconnue « l'existence même de situations bi- ou plurilingue » (B. Pottier, 1980, pp.744-745). On parle alors de bi-plurilinguisme pour désigner cet état de fait.

1.2 Le bi-plurilinguisme comme réalité sociale camerounaise

Le bi-plurilinguisme désigne donc « l'État d'un individu ou d'une communauté qui utilise concurremment plusieurs langues selon le type de communication ; situation qui en résulte ». Il est en ce sens synonyme de multilinguisme (J. Gamardi, 1981, p.102 ; M. Cohen, 1956, p.381). L'intérêt pour l'administration publique en particulier se justifie par ce qu'elle est « à la fois le miroir et un acteur du changement social » (M. Crozier, 2000). L'état des lieux de la recherche sur le bi-plurilinguisme dans l'administration publique peine à être effectuée en contexte camerounais. Seuls les aspects social et éducatif présentent une littérature riche et abondante en matière d'aménagements linguistiques¹⁰. Il appert que le système éducatif a maille à partir dans sa formulation d'une politique éducative bi-plurilingue, multiculturelle, ce qui rend compte de la difficulté pour l'État à tenir son rôle de contrôle et de gestion. La circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans l'administration publique et parapublique (1991) est l'un des premiers textes administratifs qui ont tenté de régler la pratique des langues officielles dans l'administration camerounaise.

Les événements d'octobre 2016 ayant marqué le début de la « Crise dite anglophone » ont abouti, entre autres, ¹¹ à la création d'une Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM), par décret présidentiel n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la CNPBM¹². Celle-ci a pour mission de faire des propositions au PRC pour parvenir à une véritable politique publique multisectorielle.

¹⁰ Voir le projet Propelca au Cameroun.

¹¹ Le GDN (30 sept-04 oct. 2019) a permis d'élaborer une véritable politique publique multisectorielle avec l'accompagnement institutionnel de diverses parties prenantes (gouvernement, partis politiques, société civile, entreprises parapubliques, déplacés internes, désarmés (Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (30 nov. 2018), etc.)

¹² Elle sera précédée en cela par la tenue d'un Grand Dialogue national (GDN) du 30 septembre au 4 octobre 2019 « avec pour ambition de mettre fin au conflit séparatiste en cours dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; les deux régions anglophones du pays. » (Le Monde Afrique Cameroun du 05 octobre 2019). Sans doute, existe-t-il entre anglophone et francophone, des différences de représentations qui compliquent la relation d'intégration, en raison d'une compréhension réciproque grugée par un certain nombre de réalités sociales.

Entre 2017 – 2019, la CNPBM a effectué des missions d'évaluation de la pratique du bilinguisme et du respect des dispositions constitutionnelles dans les administrations publiques et les entreprises recevant les subventions de l'État.¹³ Parmi les recommandations les plus importantes, la commission a effectivement relevé :

- le bi-plurilinguisme comme réalité sociale camerounaise,
- des défaillances de gestion dans la mise en application du bilinguisme,
- l'inexploitation de la cellule de traduction quand elle existe (absence de traduction systématique des documents),
- la nécessité d'instaurer la rédaction administration bilingue dans les parcours de formation,
- la nécessité de systématiser l'option bilingue en matière de plaques, signalétiques et notices de renseignement, souvent mal ou pas traduites
- la nécessité d'un projet de loi et définition de politiques bilingues et multiculturelles claires en éducation pour renforcer les dispositions déjà en cours
- le développement du discours haine et du sentiment de rejet suite à des pratiques de gestion à la tâche jugées préférentiel par des personnels et consubstantielle à la contre-performance.

Grâce à la CNPBM, le parlement vote la *Loi n°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun*, laquelle a pour vocation de corriger ces manquements/

1.3 Le rééquilibrage de la Loi n°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun

Le rééquilibrage de la Loi sur les langues concerne les aspects suivants :

- **Les langues de travail : elles sont l'anglais et le français**
 - « **ARTICLE 5.-** (1) La présente loi a pour objet d'assurer l'égalité de l'usage de l'anglais et du français dans les administrations et organismes publics, et d'inciter les citoyens camerounais à s'exprimer en anglais et en français. (2) De manière spécifique, elle vise à :
 - garantir l'usage systématique des deux langues officielles comme langues de travail dans les entités publiques et les services ouverts au public ;
 - garantir le droit pour tout citoyen d'obtenir les informations et les documents officiels dans la langue de son choix;
 - garantir le droit de tout citoyen à échanger librement avec l'Administration publique, et bénéficier des services qu'il requiert de celle-ci dans la langue de son choix ;
 - garantir la publication et la diffusion simultanées des textes législatifs et réglementaires dans les deux langues officielles, chaque version faisant foi ;

¹³Nous faisons partie de ces missions en tant que rapporteure ; les conclusions de ces enquêtes ont été envoyées à la présidence de la République, à l'attention du Président de la République, chargé institutionnellement de les recevoir. Il faut rappeler que la CNPBM n'a pas de pouvoir d'agir. Elle fait des recommandations.

- promouvoir l'enseignement de l'anglais et du français dans le système éducatif. »
- **La langue de l'utilisateur : elle est souveraine** : l'administration doit effectuer le service dans sa langue. Mais elle ne dit pas comment faire si la personne ne parle cette langue dans le service sollicité (art. 1, 2, 3).
- **Le rôle de l'État : celui-ci a un rôle de promotion** (Chapitre 2 : du rôle de l'État)
 - « **ARTICLE 8** L'État garantit l'égalité de l'anglais et du français dans l'ensemble des secteurs de l'activité administrative, économique, sociale et politique. »
 - « **ARTICLE 9.-** L'État s'assure que l'usage de l'anglais et du français est effectif dans les services publics. »
- **Le rôle des responsables administratifs : ceux-ci ont un rôle incitatif et formatif** (art.6 ; art. 12)
 - « **ARTICLE 6.-** (1) Les responsables des administrations publiques et des Collectivités Territoriales Décentralisées s'assurent, chacun dans la structure dont il a la charge, de la formation de leur personnel à l'usage de l'anglais et du français. »
 - « **ARTICLE 12.-** La promotion des langues officielles est garantie à travers :
 - l'usage et la pratique des deux langues officielles dans les services publics ;
 - l'usage et la pratique des deux langues officielles dans l'enseignement et la formation ;
 - le renforcement des capacités des agents publics et des citoyens en anglais et en français ;
 - l'incitation à la pratique du bilinguisme, en conformité avec les lois et règlements de la République ;
 - l'instauration d'une journée nationale du bilinguisme. »
- **La pratique égalitaire obligatoire des langues officielles en session** : elle devient obligatoire en session et autres travaux administratifs (art. 6, 8, 9, Chap. 3)

La Loi sur les langues a donc voulu corriger un ensemble de problèmes pratique et opérationnel. Le rôle des responsables de l'administration publique est souvent minimisé. Il s'agit pour nous de voir comment celui-ci peut devenir conflictogène et être à l'origine du discours de haine, à partir de l'analyse des représentations des personnels eux-mêmes. Nous nous sommes principalement intéressée à l'administration publique centrale à Yaoundé. Notre approche est donc qualitative dans la mesure où elle vise à décrire et à comparer les situations bi-plurilingues en milieu professionnel, en mettant un accent sur la dimension instructionnelle (exécuter une tâche confiée par un supérieur hiérarchique).

2 Méthode de collecte des données

La cadre de l'analyse est celle de la sociodidactique des langues (approche sociale du bilinguisme). Le facteur d'identité qui nous intéresse est celui de la langue de travail, dans ses dimensions instructionnelle (pratiques managériale) et opérationnelle (pratique rédactionnelle) et les représentations qui naissent chez les personnels impliqués dans la résolution des tâches. À titre de rappel, la question de départ était celle de connaître le sentiment linguistique des

personnels anglophones vis-à-vis des pratiques linguistiques des responsables dans l'administration publique à Yaoundé ? Deux périodes s'opposent ici : celle d'avant la Loi officielle sur les langues et celle d'après. La première se caractérise par un discours de quête de légitimité linguistique et culturelle, celle d'après reste à mettre en lumière. Il s'agit pour nous d'analyser les représentations (ce que l'on pense d'une chose, ici la langue de travail) qui permettent de décrire et de comparer les situations plurilingues actuelles en milieu de travail, notamment comment les travailleurs perçoivent le rôle des managers dans cette volonté de rééquilibrage.

2.1 Informations préliminaires

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la recherche – action. Il s'agit de porter un regard critique sur la pratique linguistique administrative au Cameroun, après une réflexion approfondie et des observations, pour proposer des stratégies correctrices. Elle utilise la technique des entretiens collectifs, notamment de type semi-directif. Cette technique permet « *l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences* » (Quivy et L. Van Campenhoudt, 2011). Elle utilise également d'autres techniques comme l'observation participante.

Pour faire partie de l'enquête, il fallait être personnel dans l'administration centrale (Yaoundé), ne pas avoir de poste de responsabilités, être anglophone, francophone ou bilingue. La région d'origine est un facteur déterminant, notamment les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest étaient représentées ainsi que les huit autres régions dites francophones. Les enquêtés ont requis l'anonymat, demandant leur administration ne soit pas mentionnée.

2.2 Échantillonnage

La sélection des groupes a tenu compte d'un échantillonnage raisonné, par la recherche d'un ratio entre les différents groupes linguistiques et culturel et humain. Trois (3) entretiens collectifs ont été organisés entre septembre 2020, décembre 2022 et août 2023. Le premier a mis l'accent sur 20 fonctionnaires anglophones, dont 10 femmes originaires du Sud-Ouest (5) et du Nord-Ouest (5), 10 hommes respectant les mêmes critères géographiques. Le deuxième a mis l'accent sur 20 fonctionnaires francophones, dont 10 femmes et 10 hommes, natifs d'une région non majoritairement anglophone. Enfin le troisième entretien a mis l'accent sur les bilingues, dont 5 bilingues d'origine anglophone et cinq autres d'origine francophone, indépendamment de leur sexe.

Lors de chaque entretien, nous avons fait attention à consigner les réactions des différents groupes cibles. L'âge des sujets varie entre 27 et 65 ans. Les participants se sont volontairement prêtés à l'enquête. Nous avons approché 05 sujets qui se sont chargés de relayer notre enquête auprès de leurs réseaux. Nous avons eu au total près de 160 volontaires, mais nous n'en avons retenu qu'une cinquantaine. L'ensemble des participants a juste sollicité d'être informé des résultats de l'analyse et que les noms de leurs administrations respectives ne soient pas divulgués.

Ainsi, comme échantillonnage, 03 séries d'entretiens sous forme de *focus group* ont été réalisées sur une période de 5 ans (2019-2023). Au total, près de 160 personnels ont été entretenus sur cette période ; mais nous avons atteint un taux de saturation à partir de 50. Nous avons donc procédé au ratio pour ne garder que 50 personnels, âgés de 27 – 65 ans : 15

anglophones du Nord-Ouest (NO) ; 15 anglophones du Sud-Ouest (SO) ; 10 bilingues (dont 5 originaires des régions anglophones (BA) et 5 bilingues non originaires des régions anglophones ou bilingues francophones (BF)) et 10 francophones originaires des autres 08 régions. Soit :

Participants	anglophones	Francophones	bi-/plurilingue	Total
Âge médian				
Femme (n = 25)	10	10	5	28,5 (27 - 44 ans)
Homme (n = 25)	10	10	5	42,5 (27 - 65 ans)
Région d'origine	26	24	10	
Nord-Ouest	10	-	6	62,5%
Sud-Ouest	10	-	4	35,5%
Autres	-	24	4* ¹⁴	20%

Tableau 2. Échantillonnage

2.3 Guide d'entretien

Le guide d'entretien s'articulait autour de questionnaires semi-directifs ; de la transcription de discussion et parfois de l'observation participante.

Les rubriques suivantes ont été analysées : le niveau de bi-plurilinguisme, le vécu dans l'administration, les causes de conflit, les réactions et l'impact de ces conflits sur le rendement et la productivité. Les trois séances ont été enregistrées et deux observateurs, dont une observatrice, étaient chargés de relever les aspects non verbaux des différents échanges. Les données ont été anonymes, les noms des sujets et les administrations publiques concernés. Une analyse socioanthropologique a également été conduite. L'âge, le sexe, la région d'origine, la profession, le lieu de travail, l'identité linguistique et culturelle ont été recueilli(e)s.

3 Résultats

Cinquante (50) participants ont été retenus pour notre étude. Il y avait vingt-cinq (25) hommes et vingt-cinq (25) femmes respectivement. Trente-cinq (35) se sentent « marginalisé »¹⁵ en situation de bilinguisme et tous en situation de plurilinguisme, « accepté » en situation de monolinguisme communautaire. Cette sélection a permis d'atteindre la saturation des données, tout en garantissant que les sujets étaient suffisamment diversifiés pour parvenir aux buts que nous nous sommes fixés. Ces résultats sont rassemblés dans le tableau suivant.

3.1 Caractéristiques des participants

Le tableau suivant rend compte des spécificités des enquêtés.

¹⁴ Il n'y a pas de délimitation franche par-devers le mélange des origines culturelles ; certains anglophones ne sont que par leur appartenance au territoire et vice versa.

¹⁵ Ce paradigme revient à 85%.

Participants	anglophone	Francophone	bi-/plurilingue	Total
Âge médian				
Femme (n = 25)	10	10	5	28,5 (27 - 44 ans)
Homme (n = 25)	10	10	5	42,5 (27 - 65 ans)
Sexe	40%	40%	20%	100%
Femme	10 (20%)	10 (20%)	5 (10%)	50%
Homme	10 (20%)	10 (20%)	5 (10%)	50%
Lieu d'exercice				
Ministère	8 (40%)	10 (50%)	2 (10%)	20%
Délégation	10 (37,04%)	9 (33,33%)	8 (29,63%)	27%
CTD	2 (50%)	1 (25%)	1 (25%)	4%
Région d'origine	26	24	10	
Nord-Ouest	13 (65%)	-	6 (60%)	62,5%
Sud-Ouest	7 (35%)	-	4 (40%)	35,5%
Autres	-	24 (100%)	4 (16,67*)	20%
Langue de travail/ communication	26	24	10	
Anglais	5 (19,23%)	7 (29,17%)	6 (60%)	46,39%
Français	21 (80,77%)	24 (100%)	4 (40%)	194,10%
Pidgin-English	26 (100%)	2 (8,33%)	8 (80%)	30,66%
Langue nationale	20 (76,92%)	6 (25%)	6 (60%)	23%

Tableau 2. Caractéristiques des participants

3.2 Détection du niveau de bilinguisme

Concernant ce niveau, les questions étaient énoncées sous cette forme :

Dans quelle langue vous sentez-vous à l'aise pour travailler 1) au plan personnel et 2) au sein de votre administration ?

Anglophone

***Femme1 (27 ans)** : « Ma langue de travail est l'anglais, mais je travaille tout le temps en français ici. On m'a recrutée à Yaoundé il y a 6 mois, je ne parlais pas un seul mot français. Mais j'ai dû apprendre à parler français vite parce que mes collègues, mon chef, ne parlent qu'en français pendant les réunions. Pourtant ce dernier est lui-même du Nord-Ouest. Donc maintenant, je parle avec des fautes, mais au moins je ne suis plus trop isolée comme à mon arrivée et on me confie les dossiers.» *¹⁶.

Francophone

Femme2 (41 ans) : « J'ai été scolarisée en français principalement donc j'utilise le français pour travailler et pour communiquer en même temps ».

Pourquoi préférez-vous utiliser une langue de communication différente de celle de votre langue de travail ?

***Homme2 (30 ans)** : « Parce qu'on garde notre intimité. On peut causer des choses qui nous regardent. En général, c'est le pidgin, pour nous les anglophones. Mais les francophones commencent déjà aussi à comprendre [...]. Quand c'est comme ça, nous on ajoute le patois, là ils sont bien perdus. [communauté générale] »

Homme5 (65 ans) : « La langue française est bien aussi. Elle n'est pas trop compliquée comme l'anglais. En général, je l'utilise, mais il m'arrive lorsque j'ai un collaborateur de ma région de parler en ma langue maternelle. Ça va plus vite. Et puis, c'est signe de confiance. »

¹⁶Tous les exemples marqués d'un astérisque sont originellement en langue anglaise. Nous avons eu recours aux traducteurs bilingues spécialisés du groupe qui ont bien voulu, moyennant une compensation financière forfaitaire, traduire les données dans les deux langues officielles. Nous avons retenu la version française qui correspond à notre langue de travail.

Bi-/plurilingue

***Femme10 (39 ans)** : « Quand je ne parle pas l'anglais, je suis au pidgin. Le français est trop difficile. Je fais beaucoup de fautes et ces francophones-là ne sont pas du tout tolérants. J'ai mon accent qui ne veut pas partir malgré mes efforts. Donc, j'évite quand je peux. »

Homme8 (29) : « C'est un véritable plaisir pour moi de travailler et de communiquer en anglais et en français. Cela m'a permis d'être toléré par les collègues anglophones. J'entends et je parle aussi le pidgin. Mais je dois aussi dire malgré tous ces efforts, je me sens comme espionné quand je suis parmi. Une fois l'un d'eux m'a laissé entendre que c'est parce que je ne suis pas du Nord-Ouest ni du Sud-Ouest. Pourtant je suis parfaitement bilingue. Alors très souvent, je suis perdu et je profite de cette occasion pour leur demander à ceux qui sont là de m'éclairer. Où on va mettre les bilingues comme nous si nous ? »

Tableau 3. Détection du bi-/plurilinguisme

3.3 Vécu du bilinguisme en organisation institutionnelle

Concernant le vécu du bilinguisme au plan personnel et administratif, les questions formulées montrent la tendance suivante :

<i>Comment vivez-vous votre bi-/plurilinguisme dans votre administration ?</i>	<i>Informez-vous régulièrement votre hiérarchie des problèmes, s'il y en a, que vous rencontrez dans l'exercice de vos fonctions ?</i>
Anglophone	
Femme11 (27 ans) : « Mal. C'est mauvais. Si j'habitais/travaillais ailleurs qu'à Yaoundé, je ne me donnerais pas autant de peine. Au ministère, si tu ne parles pas français, on ne te confie presque pas de tâches/responsabilités. Cela t'oblige à apprendre à écrire dans une langue qui n'est pas la tienne. »	*Homme10 (35 ans) : « Pourquoi faire ?! (grimace). Tout le monde sait que c'est comme ça, mais personne ne dit rien. Si tu persistes à écrire en anglais. On ne te donne plus rien. <i>No french no Works</i> . C'est comme infliger à soi-même une punition. Il vaut mieux écrire en français même avec des fautes.
Francophone	
Femme15 (44 ans) : « Bien... très bien même. Le Cameroun est vraiment un pays bilingue. Dans notre administration, le courrier arrive en anglais comme en français et ils sont tous traités. Mais j'aimerais quand même améliorer mon anglais parlé».	Homme19 (51 ans) : « Il n'y a vraiment pas de quoi se plaindre en général, même si nos frères "anglos" sont tout le temps insatisfaits. On sait qu'ils sont comme ça. On fait avec.
Bi-/plurilingue	
Femme12 (37 ans) : « Personnellement, bien. Mais collectivement, non. Les collègues traducteurs qui sont anglophones du Nord-Ouest et du Sud ne nous acceptent pas. On peut travailler ensemble, ils sont conviviaux, mais dès que la tâche finie, ils continuent avec le pidgin. J'ai toujours l'impression qu'ils ne veulent pas se mélanger trop longtemps et je me sens rejetée. »	*Homme22 (29) : « Les francophones font semblant de nous accepter, nous on n'a pas d'autres choix dès que vous finissez de travailler avec eux, vous sentez qu'ils n'ont plus besoin de vous. Dans mon service, par exemple [presque en grondant], c'est à peine si mon patron me dit bonjour alors qu'il est très chaleureux avec les autres agents qui sont de sa région ou qui parlent français. Quand nous on peut, on parle notre pidgin tranquillement. Ça les énerve parce que la plupart ne comprennent pas. On s'en fout, nous on veut l'effectivité de la décentralisation pour rentrer chez nous. »

Tableau 3. Vécu du bilinguisme

Cinétismes, Vol.1 – n°3, février 2024

CINETISMES, Douala, Cameroun

3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/>

ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981

3.4 Origines des tensions et conflits linguistiques

Concernant les causes de conflit entre les différents groupes au sein de l'administration, nous avons orienté les entretiens comme il suit :

<i>Qu'est-ce qui vous dérange dans la façon dont les autres interagissent avec vous ?</i>	<i>S'il faut changer quelque chose dans votre administration pour améliorer les relations, qu'est-ce que cela pourrait être ?</i>
Anglophone	
Femme13 (44 ans) : « Ils nous considèrent comme des « sous-Camerounais », des fonctionnaires de « classes inférieures par rapport eux. Donc comme on chante le vivre ensemble, on vit ensemble, mais quand il s'agit de « manger ensemble », on ne nous regarde même pas [...]. Il n'y a qu'à voir combien de chefs de départements ministériels sont anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On espère vraiment que le Grand Dialogue national là va vraiment changer les choses... [...]. Trop d'hypocrisie !!! »	*Homme20 (42 ans) : « Le bilinguisme doit devenir obligatoire pour tout le monde qui veut un poste de responsabilité dans ce pays [émotion dans la voix]. On a une loi sur la promotion des deux langues officielles dans l'espace public qui a été présentée par la Commission Musongué et qui a été votée. Qu'on applique déjà la loi [...]. Nous on veut aussi des ministères de souveraineté comme pourquoi pas Président de la République, Secrétaire général à la défense, etc., et que le bilinguisme-là soit effectif pour tout le monde. »
Francophone	
Femme20 (28 ans) : « Trop exigeant. Ils veulent tous alors qu'ils soient une minorité. Si le gouvernement continue à céder à leur chantage de leur donner tous les postes de responsabilité au détriment de l'équilibre régional, c'est tous les petits villages minoritaires-là qui vont disparaître. Trop de complexes. »	*Homme24 (48 ans) : « Mon délégué est anglophone et nous les francophones vivons une discrimination [...]. Si tu n'es pas bamenda, n'espère rien. Les anglophones sont minoritaires, mais unis culturellement alors que les francophones sont majoritaires, mais séparés culturellement. Le gouvernement doit vraiment veiller à ce qu'en voulant promouvoir une minorité, il ne crée pas un problème culturel cette fois-ci. »
Bi-/plurilingue	
Femme25 (33 ans) : « La décentralisation doit être effective. Il faut vraiment comme disent eux-mêmes les Anglo que chacun retourne chez lui pour développer son village. Nous sommes vraiment trop différents dans nos façons d'être. Ils sont extravagants, surtout les femmes, toujours en train de se plaindre, ne sachant rien apprécier. Même si tu as fait des études en anglais et que tu n'es pas originaire du Nord-Ouest ou tu Sud-Ouest, tu as beau tout faire, ils ne t'acceptent pas. Ça ne sert à rien. »	*Homme14 (29 ans) : « Tout doit se faire dans les deux langues. Tout le monde doit parler anglais et français, c'est la loi. Moi je ne peux pas écrire pour me plaindre de quelque chose parce que ça ne sert à rien. J'ai ma petite famille à nourrir. Trop d'hypocrisie chez les francophones. »

Tableau 4. Les causes de conflit

3.5 Réaction et impact des pratiques linguistiques des responsables sur le rendement des personnels

Les réactions et l'impact de ces conflits issus des conflits linguistiques sur le rendement et la productivité au sein de l'administration publique se donnent à lire comme suit :

Quelle est votre réaction habituelle face à ces différents conflits ?

Anglophone

***Femme3 (44 ans)** : « vous constatez seulement par vous-même qu’aucun dossier ne vous a plus été côté, sans aucune explication. Moi je ne me tais plus. Désormais, si ça ne va pas je dis à ma hiérarchie. C’est pourquoi d’ailleurs, mes supérieurs ne me donnent plus de travail. Mais je n’ai plus l’âge de m’inquiéter. C’est pour les plus jeunes que c’est plus difficile. »*

Francophone

Femme4 (40 ans) : « Le silence. Ce pays est plein de personnes qui n’ont plus rien à perdre. »

Quel est l’impact de cette atmosphère sur la réalisation du travail ?

***Homme17 (39 ans)** : « Ça ne va pas. Mon administration [...] a été créée en janvier 2017. Quatre ans plus tard, aucun résultat. La communication verticale est coupée parce que le coordonnateur, qui est pourtant un anglophone comme nous, a copié les habitudes des francophones. Rien ne marche. Tout c’est l’argent [...]. Une vraie chauve-souris »

***Homme25 (27 ans)** : « Moi je viens juste de commencer à travailler. Je suppose que cela fait partie de la formation. Mais en général, une fois que chacun sort du bureau, le lien s’arrête là. Chacun chez lui. Et lundi, on recommence l’hypocrisie. »

Bi-/plurilingue

***Femme19 (35 ans)** : « Je regarde seulement. Qu’est qu’on peut dire ?! Si ton patron est anglophone et que tu es anglophone, c’est ta chance, si ton patron est francophone et toi anglophone ou vice versa, c’est un problème. Dans tous les tu hérites des problèmes des personnes avec qui tu marches »

Homme18 (65) : « il faut beaucoup prier pour ce pays. L’anglais, le français ne sont même pas nos langues, en plus. Les langues nationales doivent vraiment être valorisées. Mais on se demande bien ce que le système éducatif fait pour valoriser et enseigner nos langues. Nous sommes tous frères et sœurs. Le blanc a vraiment réussi son coup. »

Tableau 5. Le rôle des responsables sur le rendement et productivité

4 Discussion

L’analyse des données laisse apparaître un certain nombre de considérations.

4.1 À propos des caractéristiques des sujets

L’interprétation des données du tableau 2 (§3.1) permet de relever les constantes suivantes :

- *en matière de langue de travail*

Le français domine à 194,10% alors qu’il ne constitue pas en principe une langue de travail pour les anglophones. Les anglophones se plient aux exigences linguistiques de leurs milieux de travail. Ainsi, 19,23% seulement utilisent leur langue de scolarisation/travail. Du fait de raisons liées à leur vécu, sur lequel revient la section suivante, ils s’adaptent avec beaucoup de difficulté à leur milieu de travail. Chez les bilingues anglophones et les bilingues francophones, l’utilisation du bilinguisme est à peu près constante (40% contre 60%). Ce léger déséquilibre se justifie par le fait que l’origine culturelle d’un des bilingues est du Sud-Ouest et a une incidence sur sa représentation du groupe. Il nous a informée dans les discussions que :

« Malgré que je suis traducteur et parfaitement bilingue, je me sens plus défini par mon côté [...] Sawa anglophone que francophone même si je suis né à Yaoundé et que j’y ai fait mes études » (Homme 3, 30 ans) ;

- *en matière de langue de communication*

Ici, cependant, une fois qu'ils se retrouvent entre eux, les anglophones et les bilingues-anglophones utilisent à 100% le pidgin-english au détriment de l'anglais ; très souvent en alternance avec une voire plusieurs de leur langue nationale ou de leur tribu/ethnie, soit à 76,92%. Dans le cadre des discussions, des langues ont été citées à l'instar du bafut et le bakweri pour le Sud-Ouest, ou de l'ewondo et le foulfouldé chez les francophones. Chez les francophones, le français est aussi la langue de communication. Néanmoins, l'on observe un petit pourcentage (25%) qui a recouru à la langue nationale. Les circonstances particulières de ce recours sont révélées par une des participantes (Femme 25, 33ans).

- *En termes de représentation ethnique*

Les anglophones du Nord-Ouest sont plus nombreux que ceux du Sud-Ouest (65% vs 35%). Ils le sont davantage dans les délégations que dans les ministères selon les groupes cibles de l'étude. Mais cela peut s'expliquer aussi par le fait que sur les dix régions que comptent le Cameroun, seules deux sont anglophones, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. L'on ne saurait en faire une généralité, car ce critère n'est pas pertinent.

4.2 Sur le niveau de bi-plurilinguisme

Tous les enquêtés sont bi-plurilingues (Tableau 2). Les anglophones font plus d'effort que les francophones pour comprendre l'autre langue officielle (Tableau 3). Les francophones sont volontaires néanmoins. Les bilingues s'en sortent mieux au plan relationnel.

Le bilinguisme apparaît dans la langue de travail et est favorisé par la langue des apostilles/consignes de travail. Généralement, celles-ci sont dans la langue du supérieur hiérarchique qui peut être d'expression anglaise ou d'expression ou les deux. L'anglophone a donc l'obligation, par-devers lui, de comprendre le français en dehors de l'anglais, ce qui le pousse à faire des efforts sur le plan du travail, pareil pour les francophones. En discussion, nous avons demandé aux participants pourquoi ils ne traitaient pas les dossiers dans leur première langue bien que l'apostille soit dans une langue différente de leur langue de travail. Certains nous ont répondu que « vous constatez seulement par vous-même qu'aucun dossier ne vous a plus été côté, sans aucune explication » (Femme, 44 ans). Le côté positif de cette pratique est justement de favoriser l'effort bilingue que l'on soit anglophone ou francophone, cela a été souligné par les différents groupes respectifs comme étant positif.

Le plurilinguisme apparaît en communication. Il est très présent dans la communauté anglophone, qui dès qu'elle a la possibilité tourne au pidgin-english, de l'anglais créolisé aux langues nationales. Les francophones ont moins recours à cette pratique, en général. La culture francophone n'étant pas très homogène, les langues nationales sont utilisées entre membres d'une même ethnie sans recours aux langues officielles.

4.3 Sur le vécu dans l'administration

Les francophones sont majoritaires. Cette majorité linguistique a automatiquement une incidence sur le climat et les relations de travail (Tableau 3). Lors des discussions, un reproche est revenu constamment à l'endroit des francophones, celui de l'indifférence motivée par un

« sentiment de supériorité »¹⁷. À la suite d'une réflexion, les uns et les autres ont commencé à s'accuser de développer des complexes inutiles (Femme20, 28 ans).

Les anglophones, en minorité linguistique, se sentent obligés de changer de langue de travail lorsqu'ils sont dans une administration « francophone ». Argument que les francophones donnent également. Il appert que la langue de travail du supérieur hiérarchique est la langue de travail, voire la langue de l'institution, même si cette langue n'est pas celle du salarié/collaborateur. Lors des échanges, les différents groupes ont reconnu que cette situation n'est donc pas une situation qui est typique à un groupe linguistique par rapport à un autre, le lieu d'exercice et les pratiques linguistiques du chef de département ministériel influencent le climat et les relations de travail. Ceci oblige tous les salariés à adopter un comportement linguistique différent de celui auquel ils sont habitués normalement.

Les bilingues s'en sortent mieux, mais ils vivent une forme de stigmatisation fondée sur leur origine culturelle, notamment chez les francophones. Ceux qui sont bilingues, mais qui n'appartiennent pas aux deux régions dites anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont rejetés systématiquement par les anglophones, surtout lorsqu'il s'agit de nomination à des postes de responsabilités.

4.4 Sur les causes de conflits entre les personnels d'origine linguistique différents

En dehors de l'obligation officielle, liée aux pratiques de services et aux influences de la hiérarchie, de travailler la plupart du temps dans une langue qui n'est pas la leur, de nombreux stéréotypes transparaissent dans les écrits (Tableau 4).

Les francophones appellent les anglophones : « anglos », « bamendas », les taxent d'« hypocrisie ». Lors des discussions, nous avons observé que les francophones prenaient un peu de haut les anglophones. Un des participants a même affirmé, qu'ils « ont tout, mais qu'ils font beaucoup de bruit pour rien alors que les autres camerounais, issus de minorités ethniques et culturelles en sursis étaient toujours aussi sous-représentés [dans l'administration publique] » (Homme24, 48 ans ; *Homme14, 29ans)

Les anglophones ont de la peine à mettre à l'écrit leurs difficultés relationnelles. Lors des discussions de groupe, par contre, nous avons pu avoir une idée des perceptions qu'ils avaient des francophones : « condescendants », « égoïstes », « voleurs et mangent seuls », « méchants », « tribaliste », sont des adjectifs qui sont revenus assez régulièrement lors de la transcription.

Les causes des conflits ne sont donc pas directement liées au lieu d'exercice. Elles sont souvent basées sur le vécu propre des différents groupes, sur leur vivre ensemble. Le « manger ensemble ». Les anglophones estiment que les francophones ont tous les privilèges, y compris celui de la langue alors que l'unité devrait primer sur l'unicité.

¹⁷ Ou dirions-nous plutôt un « sentiment de supériorité ».

4.5 Sur l'impact des pratiques linguistiques des responsables sur le rendement des personnels

Les interprétations des relations font apparaître des freins au rendement individuel, on peut citer (Tableau 5) :

- la mise à l'écart du travailleur linguistiquement « inapte » (Femme3 (44 ans) avec pour effet induit ;
- la rupture de la communication verticale, voire horizontale, pour ceux qui sont proches de la hiérarchie (Homme17 (39 ans) ;
- l'absentéisme ;
- le culte de l'hypocrisie (Femme4 (40 ans) ;
- la peur (Homme25 (27 ans) ;
- le suivisme (Femme19 (35 ans).

Cette situation réveille de vieilles antinomies de « moi » et de « l'autre », de l'individu et de la société » ; la conscience de soi par contraste est tous azimuts (E. Benveniste, 1966, p.260). Ces conflits d'intersubjectivité dépassent la pensée pour attaquer le langage ; ce faisant, ils dépassent la langue, impactent l'organisation sociale. Les personnalités des sujets entrent ainsi en conflit par l'univers de la parole, l'univers de la subjectivité. Le contact des langues crée forcément des « positions subjectives » : « Le jeu ou l'alternance des langues, ou des styles, a fonction structurante, dans la construction des sujets, à travers les usages effectués, pour parler, se taire, rêver, rire, aimer, écrire. Ou mourir. » (Prieur, 2006, pp.111-118).

Multilingues, multistyle, mais aussi multisensibles, les représentations des différents sujets sont mêlées de sous-entendus, les mots s'entrechoquent facilement, les malentendus aussi. L'incidence des pratiques ne tenant pas compte de cette multidimensionnalité et de cette multisensibilité tous azimuts sur le plan de la productivité est négative et contribue à l'existence d'une administration faible, peu concurrente dans laquelle la compétence et la bonne volonté hibernent au profit de considérations qui impactent négativement la productivité (Homme18 (65). On voit donc comme une tension permanente que crée la situation de contact qui invite toujours, comme l'indiquait Freud, à tenir compte de la pluralité linguistique et culturelle dans la structuration de la subjectivité en milieu professionnel.

Conclusion

L'analyse de la pratique du bilinguisme officiel dans l'administration publique au Cameroun, tel que nous l'avons orientée s'est intéressée principalement au rôle clé des responsables administratifs dans la promotion des langues officielles, suite à la loi sur la promotion des langues. Il s'est agi de récolter des informations sur les attitudes, les comportements, les représentations de chacun des groupes linguistiques ciblés-personnels anglophones, personnels francophones, personnels bilingues- afin de voir comment cette gestion linguistique les impactait en termes de relation de travail avec un effet induit sur la productivité. Ceci nous a permis, au-delà des préjugés, de voir comment les perceptions peuvent changer l'organisation dans ses valeurs et dans son identité. Nous avons aussi vu que les discours haineux qui en découlent s'attaquent aux « facteurs d'identité » réels ou ressentis d'un individu ou d'un groupe, notamment : « l'appartenance religieuse, l'origine ethnique, la nationalité, la race, la couleur de

peau, l'ascendance, le genre », mais aussi des caractéristiques telles que la langue, l'origine économique ou sociale, le handicap, l'état de santé ou l'orientation sexuelle, parmi bien d'autres caractéristiques (Nations Unies [site officiel-en ligne]).

Cette approche sociale du bilinguisme officiel a permis de ressortir les homogénéités sur lesquelles les participants s'appuient pour se regrouper ou pour se séparer et l'incidence que ces processus psychiques et organisationnels ont sur la performance et la promotion du cadre légal réglementaire. Il appert que le bilinguisme anglais-français /français-anglais est assez mal vécu au plan administratif autant par les anglophones que par les francophones. Mais, du fait que le contexte de Yaoundé se prête favorablement à la communication en langue française, il est beaucoup plus difficile pour les anglophones de maintenir la langue anglaise comme langue de travail.

Nos hypothèses se trouvent ainsi vérifiées. Les rôles de promotion des langues de travail à valeur égale des responsables administratifs doivent davantage être précisés être par des textes d'application. Les positions subjectives des sujets multilingues font ressortir une forme de sympathie vis-à-vis d'une langue au détriment d'une autre dont il embrasse la culture et les mœurs. Des mondes coexistent en lui, des logiques, des positions inconciliables qui peuvent facilement rentrer en contradiction face à l'intersubjectivité. C'est notamment ce qu'il ressort de notre étude. Mais puisque l'administration publique a ses réalités, ses contraintes, ses codes, la sournoisie et le rejet s'installent insidieusement. On travaille ensemble, on se plie aux exigences de la norme linguistique du responsable, du milieu, mais sans se tolérer. Même si les bilingues semblent avoir une position médiane et apparemment privilégiée, elle n'est pas simple. Les appartenances culturelles contribuent à créer des tensions au sein de ce groupe qui vit lui sur le mode du refoulement puisque la vérité demeure que la langue est devenue une identité individuelle, puis collective, pour chaque groupe. Demeure alors le soupçon, à travers ces silences accusateurs, de ce que J-M. Prieur (idem), citant Pontalis appelle la « haine froide du langage » (1986, p.27), qui est en réalité une dimension constitutive de la relation qu'entretiennent le langage et la subjectivité et qui est au sens de G. Guillaume une reformulation/retraduction de notre imaginaire.

Au demeurant, et l'on ne le répètera pas assez, l'État du Cameroun doit miser, à notre avis, sur l'éducation à l'interculturalité plutôt qu'à un programme éducatif des langues spécifiquement. Il faut alors penser à définir un cadre de référence pour accompagner l'éducation sur le chemin de la compréhension et de l'acceptation de l'altérité dans le choix politique des langues.

Références bibliographiques

- Benveniste É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, I, « Remarque sur la fonction du langage dans la découverte freudienne », Paris, Gallimard, pp.77-18.
- Blanchet A., Gotman A. (2010). *L'entretien : L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.
- Cohen M. (1956), *Pour une sociologie du langage*, Albin Michel.
- Crozier M. (2000), *A quoi sert la sociologie des organisations ?* Vol.1, Théorie, culture et société ; vol.2, Vers un nouveau raisonnement pour l'action, Paris,
- Gamardi J. (1981) *La Sociolinguistique*, Paris, PUF, Col. Linguistique
- Moreau A., Dedianne M. C., Letrilliart L., Le Goaziou M-F., Labarère J., Terra J. L. (2004), *Méthode de recherche. S'approprier la méthode du focus group*, *La Revue du praticien médecine générale*, pp. 645 : 382-4.

- Pottier B. (1980), *Les Sciences du langage en France au XX^e siècle*, Volume 2, Paris, SELAF.
- Prieur J.-M. (2006), Contact de langues et positions subjectives, *Langage et société*, n°116, pp.111-118.
- Van Campenhoudt L., Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales-4e édition*. Dunod.
- Analyse sociologique du bilinguisme d'enseignement au Cameroun <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2001-2-page-135.htm> consulté le 20 août 2019 à 19h25.
- Le Monde Afrique* (2019), parution du 05 octobre 2019.
- Loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révisant de la Constitution du 02 juin 1972, modifiée et complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril 2008 (2008)
- Décret n°2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme-CNPBM (2017)
- Loi n°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun (2019)
- Qu'entend-on par « discours de haine » ? | Nations Unies, URL : <https://www.un.org/fr/hate-speech/understanding-hate-speech/what-is-hate-speech>
- Circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans l'administration publique (1991) <https://www.cnpbm.cm/fr/circulaire-n%C2%B0-001cabpm-du-16-ao%C3%BBt-1991-relative-%C3%A0-la-pratique-du-bilinguisme-dans-ladministration> consulté le 12 avril 2019 à 9h01

CINETISMES
Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language



PROCHAINS APPELS

NEXT CALLS

CINETISMES

Revue pluridisciplinaire sur le langage
Pluri-disciplinary Journal on language

DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES : 30 NS DE CRÉATION ET DE PENSÉE

Version française – English Version

Argumentaire

Ce nouvel appel à articles vise à mettre en lumière le renouvellement des littératures africaines sous l'angle de la création esthétique et de l'évolution de la pensée, et l'émergence de nouvelles figures littéraires issues des webtechnologies.

En outre, l'écosystème numérique a permis l'éclosion d'une expression militante et citoyenne jamais observée jusque-là. Longtemps réduits au silence ou à une parole censurée, bon nombre d'acteurs ont enfin trouvé par ce canal le terrain privilégié de déploiement d'une expression libre, sans filtre et porteuse de nouveaux espoirs. Par ailleurs, que ce soit sur un terrain politique, économique, culturel, etc., on est en droit de faire écho à une sorte de néo-révolution cybernétique qui cristallise de forts enjeux. En tout état de cause, il est digne d'intérêt de citer entre autres parmi ces figures émergentes et de plus en plus célèbres :

- des cyberactivistes, à l'instar de Nathalie Yamb (Cameroun), Kemi Seba (Mali)... ou encore Mwazulu Diyabanza (Congo) ;
- des webpolitiques : Ousmane Sonko (Sénégal); Alaa Salah (Soudan)... ;
- des e-entrepreneurs : Rebecca Enonchong (Cameroun) ; Lual Mayen (Soudan) ;
- des cyber-environmentalistes : Gabriel Klaasen (Afrique du Sud) ; Ahmed Elhadj Taieb (Tunisie) ; Vanessa Nakate (Ouganda) ;
- des cyber-économistes : Kako Nubukpo (Togo) ; Felwine Sarr (Sénégal) ... ;
- des militaires 2.0 : Ibrahim Traoré (Burkina Faso) ; Hassimi Goita (Mali) ; général Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- des influenceur-se-s 2.0 : Biscuit de mer (Cameroun) ; général Makosso (Côte d'Ivoire), etc.

Il y a un peu plus de 30 ans, de mémoire, le vent de la démocratie soufflait au sein de la plupart des pays africains avec sa cohorte de libertés. À la faveur de cette évolution, la parole publique se libère et, avec elle, de nouveaux modes de pensées et de styles d'expression émergent.

L'avènement de la démocratie succède en réalité à la période post-coloniale. Le renouvellement de la pensée va s'appuyer essentiellement sur des revendications sociales et politiques, à la charnière de ces deux époques. L'époque post-coloniale peut être empiriquement située à partir des indépendances (autour des années 1960) jusqu'à avant l'avènement de la démocratie. L'époque d'émergence démocratique commencerait à la fin des années 1989 jusqu'à nos jours.

La période postcoloniale se caractérise par un sentiment conflictogène grandissant vis-à-vis de la présence du Colon. Sur cette base, il se met en place une résistance pour chasser l'opresseur

colonial. Cette résistance est polydimensionnelle, à la fois politique, sociale et intellectuelle. Les luttes d'indépendance reprises en chœur dans les littératures des colonies françaises ont rendu ainsi fascinant l'apport esthétique de nombreux auteurs, entre autres, Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Ousmane Sembène (Sénégal), Sony Labou Tansi (République démocratique du Congo), Tchicaya U'Tam'si (République du Congo), Aminata Sow Fall (Sénégal), V-Y Mudimbe (République démocratique du Congo), Chinua Achebe (Nigéria), Ferdinand Oyono (Cameroun), Mongo Beti (Cameroun), Anton Wilhelm Amo (Ghana) ; Nelson Mandela (Afrique du Sud), Wole Soyinka (Nigéria), Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe); Yvone Vera (Zimbabwe); Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Kossi Efovi (Togo), etc.. La plupart de ces auteurs et autrices sont des personnalités politiques dont la littérature sert de propagande positive ou négative vis-à-vis de l'administration coloniale régente. La période postcoloniale est une période scellée par de nombreux accords coloniaux entre la nouvelle élite africaine et l'ancien pouvoir colonial, dans le grand secret du peuple. D'abord célébrée, cette nouvelle élite africaine va reproduire une gestion coloniale ; à raison, puisque c'est le seul système de gouvernance auquel cette élite a été confrontée. Pour la plupart, c'est un système de parti unique qui prévaut. Ceci est d'ailleurs normal et accepté par le peuple puisque les grandes figures de ces partis sont souvent des personnages emblématiques de la révolution des indépendances.

L'expression des libertés dites démocratiques donne lieu à de violentes répressions ainsi qu'à de nombreux exils. Inhabitué de la contradiction et de l'opposition, les nouveaux dirigeants africains sont confrontés à la critique d'eux-mêmes et de leurs gouvernances. Autorisées à exercer leurs libertés démocratiques, de nombreuses défections par des caciques du bureau politique au pouvoir auront lieu sur fond de déclaration de guerre (coup d'État) ou tout simplement d'assassinats ; des activistes vont naître...

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux dans la foulée va créer un véritable bouleversement opérationnel et pratique, notamment en termes de nouvelles formes de révolution citoyennes, avec des répercussions mondiales (facilités de mobilisation ... de conscientisation). Les événements récents au Mali, Burkina Faso... et au Niger sont d'une actualité brûlante. L'on est passé sans transition d'une littérature d'inspiration coloniale, puis nationaliste, à panafricaniste. De nouveaux modes de pensées et formes d'expression de la pensée sont impulsés par la puissance numérique à travers les canaux optimisés de médiatisation sociale (TikTok, Facebook, WhatsApp, Instagram...).

De proche ou de loin, l'on voit bien que les modes de discours et d'expression s'adaptent à l'actualité (biens mal-acquis ; rapatriement des objets d'art africains ; revue des accords coloniaux, changement des gouvernants africains jugés dévoués aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale, question de la parité monétaire, Droits de l'homme, Djihadisme dans le Sahel, le climat, etc.). C'est à la fois une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation.

Le renouvellement des modes esthétiques de littérature et d'affirmation de la pensée africaine contemporaine va ainsi se réadapter grâce à Internet et permettre aux auteurs d'être beaucoup plus efficaces. La littérature cyberactiviste est ainsi portée par diverses voix du/sur le Continent, parmi les plus en vue, celles :

- des écrivains et écrivaines : Patrice Nganang (Cameroun); Léonora Miano (Cameroun) ; Sabelo Ndlovu-Gatsheni (Zimbabwe), Fatou Diome (Sénégal) ; Alain Mabanckou (franco-congolais) ;
- et des philosophes : Kwasi Wiredu (Ghana) ; Kwame Anthony Appiah (Ghana); Ali Benmakhlouf (franco-marocain); Souleymane Bachir Diagne (Sénégal) ; Nadia Yala Kisukidi (franco-congolaise) ; Jean-Godefroy Bidima (Cameroun) ; Achille Mbembe (Cameroun), etc.

Au fur et à mesure que ce réveil nationaliste prend d'assaut les réseaux et médias sociaux, l'on assiste aussi à une polémisation des émotions, consubstantielle à un emboîtement de représentations positives ou négatives présentes dans la/les mémoire(s) individuelles/collectives.

« Nombreux/ses sont les écrivains et écrivaines, ainsi que le précise Jean-Pierre Cléro (2000 : 245-246), auteurs et autrices de mémoires, de nouvelles, de romans qui ont mis en scène une perception [de la littérature africaine, c'est nous qui le précisons], soit parce qu'elle était particulièrement belle ; soit parce qu'elle rappelait à l'improviste une autre perception, séparée d'elle par plusieurs décennies et faisait vibrer l'intervalle de toute une série d'affects et de représentations [...] ; soit enfin, comme si elle était le point de départ ou le point d'arrivée d'une longue quête affective qui ne parvenait à trouver sa vérité que dans l'acte même de se représenter cette perception ou de la narrer. »

La tâche qui se dessine devant nous désormais est de broser un état des lieux de ce rayonnement en termes de création et de pensée. Il s'agit de rendre compte de la résonance des littératures africaines contemporaines (perception ; sens commun ; espace ; fiction ; critique de la subjectivité) et les horizons qu'elles redessinent à divers plans (humain, épistémologique, didactique, opérationnel, etc.).

Structure de l'ouvrage

Les propositions sont subordonnées aux axes suivants, sans pour autant y être limitées :

- Littératures africaines (formes esthétiques, état des lieux, nouvelles valeurs, auteurs, etc.)
- Spécialistes du monde francophone et au-delà (auteurs, critiques et éditions)
- Dynamique des langues/discours dans l'espace africain (pratiques technodiscursives, traduction, interactions, collages, poésie numérique ; cyberlittérature)
- Varia

Les articles

Les articles soumis doivent être inédits, et, selon la langue principale de communication, seront précédés d'un *résumé en anglais ou en français* (8 lignes max.) et de *mots-clés* (5 lignes max.). Les mots du titre ne doivent pas apparaître comme mots clés.

La revue accepte deux types de contribution :

- *des articles courts*, tels que des comptes rendus d'expérience qui ne dépasseront pas 10 pages. Ceux-ci ont un rôle informatif, et peuvent donner une photographie

contextualisée de pratiques innovantes. Ils peuvent également exprimer un point de vue, un témoignage ou une prise de position, matière à débat, etc.

- ▶ *Des articles longs*, traitant de questions plus théoriques ou générales. Les articles de synthèse ou communications de résultats de recherches doivent rendre compte d'un travail original et faire preuve de rigueur scientifique dans un langage clair et accessible.
- ▶ Le protocole de rédaction est accessible sur le site web de la revue : <https://www.revue-cinetismes.com/> ou auprès du secrétariat de la revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

Calendrier

- Lancement de l'appel : **mars 2024**
- Date limite de soumission des articles : **2 août 2024**
- Notification d'acceptation aux auteurs : **15 septembre 2024**
- Date limite de réception des articles corrigés : **10 octobre 2024**
- Parution du dossier thématique : **décembre 2024**
- Parution du dossier varia : **septembre 2024**

Coordination du numéro

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (Université de Douala, Cameroun)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (Université Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene College, Université de Cambridge, Royaume Uni)

Comité scientifique et de lecture

Charles Forsdick (Murray Edwards College, Université de Cambridge, Royaume Uni), Alioune Sow (Université de Floride, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (Université du Witwatersrand, Johannesburg) ; Alda Flora Amabiamina (Université de Douala, Cameroun); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire), Sihame kharroubi (Université de Tiaret, Algérie), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Sénégal), Yaya Mountap-Beme (Université de Maroua, Cameroun), Njutapwoui Aboubakar Sidi (Université de Maroua, Cameroun) ; Mbarga François (Université de Yaoundé 1, Cameroun) ; Charles Sylvain Eloundou Mvondo (Université de Dschang, Cameroun) ; Olivia Ngah (Université de Douala, Cameroun), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala, Cameroun)

Contact - Secrétariat : revuecinetismes@gmail.com (Dossier Thematique)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Frais insertion: 50, 000 FCFA

English Version

THE GLOBAL INFLUENCE OF AFRICAN LITERATURE: CELEBRATING 30 YEARS OF CREATION AND THOUGHT

This new call for papers of *Cinétismes* aims to highlight the renewal of African literature in terms of aesthetic creation and evolution of thought, and the emergence of new literary figures born of web technologies.

In addition to this, the digital ecosystem has given rise to an unprecedented level of militant and civic expression. Long reduced to silence or subjected to censorship, many actors have at last found this channel to be a privileged medium for unfettered, unfiltered expression which are becoming harbingers of new hope. Whether it be in the political, economic or cultural spheres, we are witnessing a cybernetic neo-revolution that is crystallizing high stakes. In any case, it is worth mentioning among these emerging and increasingly famous figures:

- cyberactivists, such as: Nathalie Yamb (Cameroon), Kemi Seba (Mali), Mwazulu Diyabanza (Congo);
- webpoliticians: Ousmane Sonko (Senegal); Alaa Salah (Sudan)... ;
- e-entrepreneurs: Rebecca Enonchong (Cameroon); Lual Mayen (Sudan);
- e-environmentalists: Gabriel Klaasen (South Africa); Ahmed Elhadj Taieb (Tunisia); Vanessa Nakate (Uganda);
- cyber-economists: Kako Nubukpo (Togo); Felwine Sarr (Senegal) ...;
- military 2.0: Ibrahim Traoré (Burkina Faso); Hassimi Goita (Mali); General Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- 2.0 influencers: Biscuit de mer (Cameroon); General Makosso (Ivory Coast), etc.

Just over 30 years ago, the winds of democracy blew across most African countries, bringing with it a host of freedoms. As a result, public speech became freer and, with it, new modes of thought and styles of expression emerged.

The advent of democracy was in fact the successor to the post-colonial period. At the crossroads of these two eras, the renewal of thought was essentially based on social and political demands. The post-colonial period can be empirically situated from independence (around the 1960s) to before the advent of democracy. The era of democratic emergence would begin in the late 1980s and continue to the present day.

The task now before us is to take stock of this influence in terms of creation and thought. The aim is to give an account of the resonance of contemporary African literatures (perception; common spaces; space; fiction; critique of subjectivity) and the horizons they can redraw on various levels (human, epistemological, didactic, operational, etc.).

Structure of the Special issue:

We welcome proposals that should be exploring, including but not limited to, the following axes:

- African literatures (aesthetic forms, state of the art, new values, authors, etc.)
- Specialists from the French/English-speaking world and beyond (authors, critics and publishers)
- Dynamics of language/discourse in the African space (technodiscursive practices, translation, interactions, collages, digital poetics; cyberliterature)
- Varia

The articles

The submitted articles, depending on the main language of communication, must be preceded by an abstract in English or French (8 lines max.) and keywords (5 lines max.). Words in the title should not appear as keywords.

The journal accepts two types of contribution:

- 1) short articles, such as personal or journalistic accounts, not exceeding 10 pages. These need to have an informative role, and can provide a contextualized snapshot of innovative practices. They can also express a point of view, a testimonial or a position open to debates, etc.
- 2) long articles, dealing with more theoretical or general issues, should not exceed 15 pages. Review articles or presentations of research results should reflect original work and scientific rigor in clear, accessible language.

The editorial stylesheet is available on the journal's website: <https://www.revue-cinetismes.com/> or from the journal's administrator.

Timetable:

- Deadline for submission of articles: **02 August, 2024**
- Notification of acceptance of article to authors: **15 September, 2024**
- Deadline for receipt of corrected articles: **10 October, 2024**
- Publication of Journal special issue: **December 2024**
- Publication of Journal Varia : **September 2024**

Special Issue Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (University of Douala, Cameroon)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (University of Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene college, University of Cambridge, United Kingdom)

Scientific committee

Charles Forsdick (Murray Edwards College, University of Cambridge, United Kingdom), Alioune Sow (University of Florida, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (University of the Witwatersrand, Johannesburg); Alda Flora Amabiamina (University of Douala, Cameroon); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Ivory Coast), Sihame kharroubi (University of Tiaret, Algeria), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Senegal), Yaya Mountap-Beme (University of Maroua, Cameroon), Njutapwoui Aboubakar Sidi (University of Maroua, Cameroon); Mbarga François (University of Yaoundé 1, Cameroon); Charles Sylvain Eloundou Mvondo (University of Dschang, Cameroon); Olivia Ngah (University of Douala, Cameroon), Edouard Djob Likana (University of Douala, Cameroon) Ferdinand Njoh Kome (University of Douala, Cameroon)

Contact - Secretariat : revuecinetismes@gmail.com (Thematic Files)
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

Insertion Fees : 50,000 FCFA

Sources

- Appiah A., Mangeon A. (2018), Du « moment africain » à « l’afropolitanisme » contemporain, *Dynamiques actuelles des littératures africaines*, pp. 47-59, URL : <https://www.cairn.info/dynamiques-actuelles-des-litteratures-africaines--9782811119829-page-47.htm>, consulté le 11 septembre 2023 à 12 heures 57 minutes.
- Bouloga, Fabien Eboussi (2000), *La Crise du Muntu*, Présence africaine.
- Cléro J-P. (2000), *Théorie de la perception. De l’espace à l’émotion*, L’interrogation philosophique, Puf.
- Ducournau C. (2022), Patrice Nganang, « homme-numérique » à la croisée du littéraire et du politique, URL : <https://journals.openedition.org/coma/8685>, consulté le 29 août 2023 à 4 heures 27 minutes.
- Garnier, X. (2022), *Ecopoétiques africaines, Une expérience décoloniale des lieux*, Karthala.
- Koffi Anyinefa, Cahiers d’études africaines, 191 | 2008, section « Le scandale Beyala », sur le site Etudesafriaines.revues.org, 26 septembre 2008 (consulté le 9 juin 2014).
- Miano L. (2011), *Ces âmes chagrines*, Plon.
(2021), *L’autre langue des femmes*, Grasset.
- Nganang, P. (2006), *Dernières nouvelles du colonialisme*, Vents d’ailleurs.
- Nganang, P. (2018), *La Révolte anglophone. Essais de liberté, de prison et d’exils*, Teham.
- Paveau, A-M. (2015), « L’intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », Cahiers de praxéma 1 que 59, p. 65-90.
- Sarr, F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey
- Tansi, Sony Labou (2015), *Encre, sueur, salive et sang*, Seuil.
- Tonda, Joseph (2015), *L’Impérialisme postcolonial*, Karthala.
- Tonye A.J., Ondoua Biwolé V. M., Mandou Ayiwouo F., Ngodgi Tcheudjou L. (2024), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regard des sciences du langage et des SICs*, Connaissances et Savoirs, Paris.

Ces figures de l'activisme en Afrique, URL : [https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en Afrique-1-3/](https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en-Afrique-1-3/), consulté le 11 septembre 2023 à 10 heures 03 minutes.

Jeune Afrique [en ligne], Qui sont les webactivistes africains ?, URL : <https://www.jeuneafrique.com/376230/economie-entreprises/qui-sont-les-webactivistes-africains/>, consulté le 11 septembre 2023 à 11 heures 44 minutes.



Protocole de rédaction

Longueur des articles : 12 à 15 pages

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et PDF.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, largeur 11cm.

Soumissionnement : 02 fichiers au moins

- L'article en lui-même, dans une version anonyme, sans page de garde, mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 05 mots-clés séparés par des virgules, dans la langue de l'article. Proposer au moins un terme correspondant à la discipline scientifique dans laquelle le travail s'inscrit. La liste des Références (30 maximum). Pour une revue de littérature ou de synthèse, les références bibliographiques n'excéderont pas 150.
- La page d'accompagnement comportant les informations suivantes :
 - Nom, Prénom du ou des auteurs en minuscule, Fonction, Adresse universitaire, Adresse personnelle, Courriel : @.
 - Titre de l'article en minuscule, corps 14, gras, Times new roman (08 mots maximum).
 - Résumé en français et/ou en anglais (500 mots maximum).
 - Mots-clés en français et/ou en anglais (05 mots-clés maximum).
 - Brève description de 500 signes maximum (espaces compris) qui met en avant l'impact et l'aspect innovant de l'article.
 - Courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs.
 - résumé de 1000 signes maximum (espaces compris) en français et en anglais faisant apparaître le thème, la problématique et les résultats de la contribution.
 - les mots-clés de l'article en français et en anglais (5 maximum pour chaque langue).
- Les graphiques, bien qu'ajoutés au corps de l'article à titre de repère, font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

Caractères : Jamais de gras souligné

Mise en page : Format A4, marge 2,5 cm de chaque côté.

Police : Times new roman, corps 12, interligne "continu" aussi bien dans le corps du texte que dans les citations. Passer une ligne entre 2 paragraphes - pour les citations et les intertitres, passer une ligne avant et une ligne après. Éviter de multiplier les subdivisions.

Intertitres

- Titre 1 : taille 13 ; Titre 2 : taille 12 ; Titre 3 : gras italique.
- Numérotation : chiffre arabe : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2., 2.1 ; 2.2, etc.

Citations

- Moins de 03 lignes, incorporées au texte entre « guillemets en italique ».
- Plus de 03 lignes, retrait 2cm à gauche « entre guillemets », interligne simple, caractère normal, taille 10.

Exemples : Retrait de 1 cm, numérotés, numéro entre accolades, texte « entre guillemets », références de l'extrait entre parenthèses, suivi de la page éventuellement, taille 11, interligne simple, caractère normal, taille 11 : [1] « exemple. » (Ouvrage, année de publication, page).

Mise en relief

- Titres d'ouvrages, de revues et de journaux en italiques.
- Titres d'articles, de poèmes et de chapitres entre guillemets.

Notes

- Numérotation consécutive du début à la fin de l'article.
- Toutes les notes de bas de page sont explicatives et non référentielles.

Références : Insérées directement à la fin de la citation auteur, année, page (Ex. Saussure, 2002 : 196).

Bibliographie

- Par ordre alphabétique d'auteurs.
- Modèle APA Style recommandé.

Écriture inclusive : Nous favorisons l'écriture inclusive à double conjonction : « lectrice et lecteur ».



Guidelines

Length of articles: 12 to 15 pages

- Articles must be provided in digital version in Word and Pdf format.
- The text, drawings, and graphs will be composed in body times 9 single-spaced, width 11cm.

Submission : 02 files at least

- The article itself, in an anonymous version, without cover page but with a title page including the title, the summary as well as 05 keywords separated by commas, in the language of the article. Propose at least one term corresponding to the scientific discipline in which the work falls. The list of References (30 maximum). For a literature or summary review, the bibliographic references will not exceed 150.
- The accompanying page with the following information:
 - Surname, First name of the author(s) in lower case, Function, University address, Personal address, Email: @.
 - Title of the article in lower case, body 14, bold, Times new roman (08 words maximum).
 - Abstract in French and/or English (500 words maximum).
 - Keywords in French and/or in English (05 keywords maximum).
 - Brief description of a maximum of 500 characters (spaces included) which highlights the impact and the innovative aspect of the article.
 - Short presentation (500 characters maximum including spaces) mentioning the research topics and recent publications of each of the authors.
 - Summary of 1000 characters maximum (spaces included) in French and in English showing the theme, the problem and the results of the contribution.
 - The keywords of the article in French and in English (5 maximum for each language).
- The graphics, although added to the body of the article as a reference, are the subject of a separate file from that of the text and are transmitted in the original format of the software which made it possible to create them, as well as only in vector format (PDF or EPS).

Characters: Never bold underlined

Format: A4 size, 2.5 cm margin on each side.

Font: Times new roman, size 12, "continuous" spacing both in the body of the text and in the quotations. Skip a line between 2 paragraphs - for quotes and intertitles, skip a line before and a line after. Avoid multiplying subdivisions.

Subtitles

- Title 1: size 13; Title 2: size 12; Heading 3: bold italic.
- Numbering: Arabic numerals: 1.; 1.1; 1.2; 2., 2.1; 2.2, etc

Quotations

- Less than 03 lines, embedded in text between “italicized quotes”.
- More than 03 lines, indent 2 cm on the left "in quotation marks", single line spacing, normal typeface, size 10.

Examples : Indent of 1 cm, numbered, number between braces, text “in quotes”, excerpt references in parentheses, followed by the page if necessary, size 11, single line spacing, normal typeface, size 11: [1] “ example. (Book, year of publication, page).

Presentation

- Titles of books, reviews and newspapers in italics.
- Titles of articles, poems and chapters in quotation marks.

Notes

- Consecutive numbering from the beginning to the end of the article.
- All footnotes are explanatory and not referential.

References: Inserted directly at the end of the author, year, page citation (Ex. Saussure, 2002: 196).

Bibliography/Sources

- In alphabetical order of authors.
- Recommended, APA Style model.

Inclusive writing: We promote inclusive writing with a double conjunction: “lectrice et lecteur”.

Déjà parus / Published

- 2022, Cinétismes n°1, varia, septembre 2022, (dir.) Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 271 pages, ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes\(revue-cinetismes.com\)](https://www.revues-cinetismes.com).
- 2023, Cinétismes n° 2, varia, février 2023, (dir.) Assanvo Amoikon Dihye, Fingoué Claude B., Lô Demba, Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](https://www.revues-cinetismes.com).
- 2024, Cinétismes n° 3, varia, février 2024, (dir.) Harouna Dior, Oumarou El-Farouk Hamza, Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](https://www.revues-cinetismes.com).



Open access / Accès libre
CinetismesEditeurs
URL: <https://www.revue-cinetismes.com/>

